

Mutation du personnel des armées



LES GENTLEMEN DU DÉMÉNAGEMENT

Un réseau de professionnels qui s'engagent...

Dans le cadre du partenariat conclu entre Les Gentlemen du Déménagement et l'AGPM, nous vous offrons des conditions économiques particulières attractives pour la réalisation de votre futur déménagement :

- Une remise spécifique accordée de 6 % du 15 juin au 30 septembre, et de 12 % le reste de l'année.
- Une connaissance précise des modalités administratives pour la constitution de votre dossier pour votre commissariat, dans le cadre de votre mutation professionnelle.
- Une extension du bénéfice de l'accord pour les déménagements de vos proches parents.

Ces avantages vous sont acquis, que vous soyez de statut militaire ou civil.



150 entreprises à votre service

Répartis sur l'ensemble du territoire national, dans les DOM et dans les TOM, nos agents mettent à votre disposition des moyens techniques et commerciaux importants.

Les services offerts couvrent :

- Le déménagement classique de votre mobilier, par voie routière, maritime ou aérienne.
- Le garde-meubles.
- La "relocation", par l'intermédiaire de notre partenaire CSE Mobilité.
- Des modalités de financement.

● Organisation

Votre déménagement sera intégralement supervisé par les services administratifs au siège national des Gentlemen du Déménagement.

Un suivi par internet nous permet de gérer en direct la partie commerciale.

Pour optimiser la capacité de nos offres, notre réseau gère 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7, le suivi de l'ensemble de nos véhicules.

De plus, notre groupe est initiateur du système COMBIDEM, qui régule l'usage de caisses mobiles standards entre les entreprises du groupe dans un processus rail/route.

● Garantie

L'ensemble des entreprises membres du groupe Les Gentlemen du Déménagement ont fait l'objet d'une certification Qualité. Les audits couvrent, dans leur champ de certification, les exigences spécifiques à la norme de service EN12522 (1 et 2) pour l'activité de déménagement de particuliers.

Par ailleurs, vous bénéficiez pour votre mobilier d'une garantie "dommages" pendant toute la durée d'exécution de votre déménagement, gérée dans le cadre d'une police d'assurance spécifique à nos clients nationaux.

En cas de réclamation de votre part, cette dernière sera gérée par notre service SAV, au siège du groupe, selon des procédures conformes aux règles professionnelles et indépendantes de l'entreprise exécutante.

● Qualité

Notre groupe met à votre disposition une enquête Qualité que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner à l'issue de la réalisation de votre déménagement.

Cette enquête nous permet d'améliorer en permanence nos services. Elle sert également à établir une notation dynamique de nos agents, afin de maintenir l'objectif d'excellence qui reste notre but principal.

Vos enquêtes Qualité font l'objet d'une analyse constante de la part de notre directeur Qualité. Ses observations sont reprises systématiquement lors des audits Qualité qui sont réalisés chez nos agents, dans le cadre de leur certification.